

## Compte rendu du CTSD du 23.03.2017

Pour la première fois, deux représentantes de la DOS du rectorat participent à ce CTSD des Vosges, dans le cadre de l'expérimentation de la gestion des moyens.

Vous lirez ci-dessous notre déclaration, lue ce jour, et nos questions diverses, posées en amont.

Monsieur le DASEN répond aux questions de l'UNSA-Education sur la fermeture du collège de Granges : *« comme à chaque instance depuis mai, je vous dis que les collègues de Granges victimes de carte scolaire auront l'accompagnement le plus personnalisé possible, avec une délégation de la DRH. »* Il ajoute que le contexte démographique est à déplorer mais que *« les faits sont têtus »* et que *« le mouvement est national, et non départemental, »* c'est pourquoi il ne peut présager de l'avenir des 9 personnes concernées »... Chacun appréciera.

Monsieur le DASEN explique ensuite l'expérimentation qui consiste à concilier un travail plus étroit entre le Rectorat et les DSDEN, son directeur et ses services, dans un dialogue entre la DOS de Nancy et la DOS 88, qui est toujours l'interlocuteur des chefs d'établissement des collèges vosgiens.

Il précise qu'en effet nous faisons ce CTSD parce que *les organisations syndicales l'ont « exigé »* ( voir [notre article du 9 mars](#)) Il reconnaît la plus value de la connaissance locale dans le dialogue avec le rectorat et la nécessité de maintenir un dialogue de proximité avec les collèges ( voir les propos de Mme la Rectrice au CTA du 20 mars, propos cités dans notre déclaration)

Pour répondre à la question posée par l'Unsa Education de la pérennité du CTSD 88, *« elle est assurée pour le premier degré »*. Pour le second degré *« on ne sait pas encore »*, M. le Dasen est favorable à un fonctionnement et à un dialogue de proximité mais les

modalités sont encore incertaines (volonté d'harmoniser les pratiques dans l'Académie)

Plusieurs syndicats ont fait remonter leurs inquiétudes pour les postes de lettres classiques. Monsieur le DASEN se réjouit de cet engouement pour le latin même s' « il faut qu'il soit menacé pour qu'on s'y intéresse »...

Il reconnaît que le latin doit perdurer à Raon et dit que si des collègues reçoivent par mail des annonces de postes susceptibles de fermer, c'est pour gagner du temps et leur permettre une meilleure analyse de leur situation. Il nous rappelle son souhait de dialogue départemental avec les établissements et a reçu hier une délégation des collègues de Raon.

C'est ensuite Madame Comte, de la DOS du rectorat qui intervient sur les postes :

S'il y a du changement entre les documents présentés au CTA du 20 mars et ceux d'aujourd'hui, c'est suite au GT du 15 mars, au cours duquel ont été soulignées la suppression de 4 postes de lettres classiques et la difficulté de replacer les personnels dans une relative proximité.

4 suppressions prévues en lettres classiques ont donc été retirées, quand des compléments en lettres modernes ou dans des établissements proches étaient possibles.

L'Unsa éducation remarque que peu de postes de lettres classiques comportent encore 18 heures de latin ... Mme Comte indique que des besoins existent dans l'Académie en lettres classiques. L'Unsa Education rappelle sa demande acceptée par Mme le Recteur de considérer les disciplines de lettres comme connexes.

L'Unsa Education interpelle alors M. le DASEN : comment garder du latin à Raon si on supprime le poste ? Il nous est alors répondu que le maintien du poste de lettres classiques de Raon est envisagé, « pour

*l'attractivité de l'établissement mais surtout pour les élèves* » la mesure de carte scolaire est alors à revoir sur le site : il faut que les services accompagnent le retrait d'un des deux postes de lettres modernes.

Mme Comte rappelle que la gestion des postes se fait en fonction de ce qui est dû aux élèves, des ressources humaines et des disciplines en déficit ( par ex en anglais, suppression du poste de Fraize pour un déficit de 9 heures car sans complément de service à proximité et besoin de poste complet ailleurs.)

A propos de notre question sur les postes bloqués, madame Comte explique qu'il s'agit :

Soit de postes excédentaires, on attend le départ « naturel » (retraite ou mutation) de l'enseignant pour fermer plutôt des postes vacants.

Soit de supports de stagiaires , habituellement placés sur des BMP.  
Soit de postes en attente de l'évolution des effectifs.

Vient donc le moment du vote et si vous nous avez lus jusque là vous partagerez peut-être notre surprise.

L'unique représentant FO demande une interruption de séance pour échanger entre OS avant le vote, ce qui est accepté par M. le DASEN.

Sgen FSU Fo et Unsa sortent donc discuter du vote.

Pendant notre concertation, des collègues de Raon, déjà présents devant le rectorat le jour du CTA et qui avaient accompagné encore une fois leur collègue de lettres classiques devant la DSDEN avec force musique, entrent dans le bâtiment et s'imposent dans la salle du CTSD.

Leur objectif est d'empêcher le vote du CTSD.

M. le DASEN leur rappelle que leur présence est indésirable, et qu'il a échangé près de deux heures durant la veille avec leur délégation.

Le vote est « contre » à l'unanimité des syndicats : si certains votent ainsi par habitude, l'Unsa Education motive son vote par le rappel de la non présentation demandée en questions diverses (postes bloqués, compléments de service)

Après le départ l'intempestive délégation, une OS l' « assure de sa solidarité ». ( Tiens, qui a ouvert la porte ? )

L'UNSA Education affirme haut et fort « se désolidariser de cette intrusion. » En effet, autant nous pouvons entendre des argumentations, nous nous insurgeons contre de telles méthodes. Le CTSD est une instance de dialogue entre OS représentatives (élues !) et une OS- même non représentative ! - se doit d'observer un comportement digne (pas d'intrusion, respect des instances et des personnels, défense de tous les personnels - et pas seulement de la collègue de l'établissement, pas de menace sur l'avenir ...)

Monsieur le DASEN se dit choqué de cette attitude contraire au dialogue social (et contraire aussi à ce que nous avons demandé pour pouvoir conserver notre CTSD...). Il parle de voies de faits, s'interroge sur l'exemple donné par rapport au travail mené par le département et les populations scolaires !

Pour finir ce compte -rendu sur une note plus positive, sachez qu'une convention a été signée le 15 mars qui pourrait apporter dans le premier degré une dotation de postes supplémentaires au titre de la ruralité (le chiffre officiel est en attente, on parle de 5 postes possibles) pour « maintenir le réseau scolaire dans le monde rural » à l'horizon 2020 /2025.( et renforcer l' attractivité des postes sur le territoire/pyramide des âges des PE)

M. le DASEN organisera un comité de pilotage avec les élus politiques pour cibler les territoires dans lesquels on devra agir (pour étudier les aménagements des écoles, l' implantation de la population, le temps de transport subi par les élèves, offre culturelle et périscolaire...)

Il envisage de mettre l'accent sur l'Ouest vosgien où les besoins sont les plus criants, sur les TPS (toute petite section) (avec la réserve du calendrier qui ne permettra peut-être pas cela cette année) et les PDMQDC (plus de maîtres que de classes) et les remplaçants. Les besoins sociaux sont souvent cachés à la campagne et un travail sera mené en partenariat avec la CAF et l'ARS).

Les OS ne seront pas conviées mais une organisation syndicale a des idées et veut être entendue « sinon on va venir » !  
Tiens, les méthodes sont contagieuses !

Pour les CIO d'Epinal et de Remiremont, ils sont tous deux CIO d'état, un directeur part en retraite, alors les CIO fusionnent mais les deux sites d'accueil subsistent.

Fin de la réunion.

Le CTSD se réunira à nouveau jeudi prochain (suite aux votes « contre ») dans une ambiance plus respectueuse, sereine et constructive, espérons-nous.

Catherine Renard  
SD Unsa Education Vosges